L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux: No 73, Rue de Chartres.

Nouvelle-Orléans, Dimanche matin, 10 janvier.

MÉMOIRE AU CONGRÈS, De la Chambre des Représentants de la Louisiane.

Au Sénat et à la Chambre des Représentants des Etats-Unis [illegible]

[illegible]

Le lundi, 4 janvier 1875, à midi, le greffier de l'ancienne Chambre appela les membres reconnus par le Bureau de retour, et ils étaient au nombre de [illegible] [illegible]

[illegible]

Ces représentants ont donc été ignominieusement arrêtés, et, malgré leur protestation publique et leur appel à l'Orateur et à la Chambre pour être protégés,—protection que ni l'un ni l'autre ne pouvaient donner—ont été arrachés de leurs sièges et expulsés violemment de l'enceinte de la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, à la pointe de la baïonnette, par des officiers et des soldats de l'armée des Etats-Unis.

Le général de Trobriand a [illegible] les travaux de la Chambre, et [illegible] un peloton de soldats jusqu'au fauteuil de l'Orateur. Celui-ci s'est alors levé et a adressé à la Chambre dans les termes suivants:

"Comme Orateur légal de la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, je proteste contre cette invasion de notre enceinte par les soldats des Etats-Unis, venus ici avec des mousquets chargés et la baïonnette au bout du fusil. Nous avons vu nos collègues arrachés du sein de cette assemblée par la force des armes et mis à la porte au dépit de leurs solennelles protestations; nous avons vu un peloton de soldats pénétrer dans les couloirs de la Chambre des Représentants de la Louisiane; nous avons protesté contre cet acte au nom d'un peuple jadis libre.

"Au nom de l'Etat de la Louisiane foulé aux pieds, j'élève une fois encore la voix pour protester solennellement. Messieurs, le fauteuil de l'Orateur de la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane est environné de troupes des Etats-Unis; l'enceinte de la Chambre des Représentants est au pouvoir de forces armées, et j'invite les Représentants de l'Etat de la Louisiane à se retirer avec moi".

L'Orateur Wiltz a quitté alors l'enceinte, suivi de tous les représentants conservateurs, la salle restant au pouvoir des soldats.

Si nous sommes entrés dans ces détails et si nous avons insisté sur le renversement d'un Etat souverain par des soldats fédéraux, et sur son abaissement à l'état de province, c'est afin d'éclairer les autres Etats et de leur faire comprendre que leurs propres libertés peuvent être supprimées par les mêmes moyens.

Nous disons solennellement au peuple américain jaloux de ses libertés, que l'exemple de la puissance militaire dispersant les représentants de la Louisiane, peut servir de précédent et conduire à son perpétuel asservissement et à celui de ses descendants, si, dans cette heure d'épreuve, [illegible] comme nous le sommes, [illegible] abandonnée à notre destin.

Le tout vous est respectueusement soumis.

J. Aldige,	G. W. R. Bayley,
[illegible]	J. A. Baker,
[illegible]	[illegible] Bower,
[illegible] Black, Jr.,	G. P. Burkhardt,
[illegible]	E. A. Carmouche,
W. W. Carlos,	C. Collins,
[illegible]	C. Delhonnier,
[illegible]	G. W. Dupre,
[illegible]	P. Edwards,
[illegible]	D. Estillette,
[illegible]	W. J. [illegible],
[illegible] Hall,	J. J. Horan,
[illegible]	S. Jones,
[illegible] Johnson,	A. Kelly,
W. B. Koontz,	[illegible] Kimmell,
A. D. [illegible],	A. D. Land,
R. S. Luckett,	A. A. Maginnis,
J. L. Mathews,	T. E. Meredith,
H. C. Mitchell,	M. McVayne,
W. M. Gee,	A. D. Nuñez,
[illegible] Quinn,	G. Pascal,
W. H. Pipes,	G. W. Richardson,
C. Roman,	J. S. Scales,
J. K. Schwing,	C. H. Schluck,
[illegible]	D. W. Sel[illegible],
[illegible]	M. Sch[illegible],
W. P. Smith,	G. W. Stafford,
E. B. Vaughn,	Y. Volante,
[illegible] Voorhies,	C. L. Walker,
R. [illegible] Waters,	J. S. Webb,
G. D. Weils,	L. A. Wiltz.

J. Young.

[illegible]

Etat de la Louisiane, Département de l'Exécutif, Nouvelle-Orléans, 8 janvier 1875.

[illegible]

—Les Canadiens [illegible]

[illegible]

—On lit dans la *Patrie*:

Ainsi que nous l'avions fait prévoir, le conseil des ministres a décidé, dans sa réunion d'hier, qu'il y a lieu d'attendre le délai légal de six mois pour le remplacement de MM. Rat[illegible], Motvil-Beaucourt, les électeurs du Rhône et de la Guadeloupe seront convoqués en même temps que ceux des autres départements où il existe des vacances.

[illegible]

—Si vous désirez la perfection en fait de cafés, achetez-le torréfié et moulu rue du Camp No. 5.

[illegible]

—Avec 50 cents vous pouvez acheter une livre de bon thé au grand dépôt de thé rue du Camp 5.

LA HAINE,

PAR VICTORIEN SARDOU.

Nous empruntons au *Figaro* l'extrait suivant de l'admirable drame de Victorien Sardou *La Haine*. Il y a là un enseignement à l'adresse de tous les peuples et qui pourrait trouver son application à la Louisiane où les masses des deux partis en lutte ont un ennemi commun qui les rançonne, les *carpet baggers*.

Nous voudrions citer, pour ceux de nos lecteurs qui n'ont pas encore vu cette pièce, un des passages les plus brillants, un morceau à effet; mais comme toutes les situations sont remarquablement belles, nous hésitions entre celle-ci ou celle-là: embarras du choix. A la fin il faut opter—et nous publions le discours qu'Orso tient aux Guelfes assemblés sur les ruines de la vieille Seigneurie pour juger et condamner à mort les Gibelins prisonniers.

A son arrivée, Orso est accueilli avec des transports de joie. Malerba, qui préside le tribunal, lui crie:

—Sois le bienvenu, libérateur!....Tout le peuple salue en toi son sauveur qu'il croyait mort....Loué soit Dieu qui t'a sauvé!....

Orso, sans répondre, regarde les prisonniers et les bourreaux prêts à remplir leur office, pendant que la foule crie:

—Gloire et longue vie à Orso!

ORSO.

Voilà pour ta reconnaissance, ô peuple!....à mon tour de te prouver la mienne!....(Il monte sur les ruines de la tribune.)

TOUS.

Parle, Orso, le peuple est avec toi et t'écoute!

ORSO.

Donc, Siennois, à ce que j'apprends, le César Fontana nous assiège!....

TOUS.

Oui!

ORSO.

Et il nous demande 50,000 florins pour son départ.

TOUS.

Oui!

ORSO.

Eh bien! je propose, moi, de lui en demander soixante mille pour le laisser partir en paix!

TOUS, stupéfaits.

Oh!

MALERBA.

Orso, y penses-tu? Ta valeur t'abuse!

SPLENDIANO.

L'armée de César est double de la nôtre et s'accroît encore à toute heure!

MALERBA.

Nous ne sommes pas en force dans la ville!

TOUS.

Non! non!

ORSO.

Il est pourtant un moyen de nous voir aussi nombreux dans Sienne qu'on l'est dans l'armée impériale!....

TOUS.

Dis-le donc!....

ORSO.

C'est que la moitié de la ville veuille bien cesser d'égorger l'autre!.... (Mouvement de stupeur.)

SPLENDIANO.

Epargner les proscrits?.... (Murmure d'approbation de la foule à chaque phrase.)

MALERBA.

C'est toi qui parles!

SPLENDIANO.

Toi, leur vainqueur!....

MALERBA.

Toi, qui les hais autant que nous!....

ORSO.

Pardon pour toi, Malerba!.... Non, je ne les hais pas!.... (Il est interrompu par un cri de [illegible] plus accentué encore et général.) Et quand je vois César menaçant Sienne, ma haine franchit les murs et va droit à César!....

MALERBA.

Nous le détestons autant que toi!.... [illegible] oui! oui! Mais il est le maître!... Il faut bien le payer pour qu'il parte!...

ORSO, avec force.

Assurément, ô Peuple!....si tu ne sais, à l'heure où son armée grossit, que grossir, toi, le nombre de tes morts!...

MALERBA.

[illegible] à jamais l'ennemi du dedans plus que celui du dehors!....

TOUS.

Oui! [illegible]

ORSO.

[illegible] Sienne! Non, Ma[illegible] [illegible] une cause qui pouvait croire seule de la cité, n'est pas un pire ennemi pour elle que ce [illegible] qu'à la dévorer!... Et je ne connais plus d'ennemis de Sienne, [illegible] quand je vois à sa porte, attiré [illegible] celui devant qui doit cesser toute querelle de famille: l'étranger! (Mouvements divers.) C'EST VRAI! NON! ÉCOUTEZ! — Orso se retourne vers la [illegible] Non! ton ennemi, peuple! ce [illegible] montrant les captifs, ce parti [illegible] ces hommes entraînés que toi, [illegible] à la même mamelle!.... C'est ce [illegible] des [illegible] qui [illegible] les minutes de notre agonie et se dit: "Ce peuple n'en a vraiment plus pour longtemps à vivre, puisqu'il en est à se porter de dedans le mordant élargit [illegible] sa blessure!..." (Mouvements.) Ah! [illegible] oui, maudis-le!....exècre-le! [illegible] si tu peux! Tourne vers lui tout ce que tu as de rancunes, de colère et de haine!... car le voilà, l'ennemi!... le vrai! le seul!... Et de tout ce qui est crime entre nous, il n'est rien qui ne soit vertu contre lui!

MALERBA violemment.

Et que veux-tu donc enfin?

ORSO.

Je veux, Peuple, je veux que tu ne le renvoies pas avec ton or!.... Je veux que tu le chasses avec ton fer!.... (Protestations; les répliques se croisent vivement, avec colère.)

LES CHEFS GUELFES.

Et où est-il, notre fer?

D'AUTRES.

Où sont nos lances?....

SPLENDIANO.

Nos alliés?....

D'AUTRES.

As-tu des renforts?....

ORSO.

Oui, j'ai des renforts! oui, j'ai des alliés!... (Mouvement de surprise; il continue.) Oui!.... J'ai des soldats prêts à me suivre!....

TOUS.

Quels soldats?

ORSO, avec force.

....Les cinq mille proscrits de la ville!... (Il montre les prisonniers) et ceux-ci d'abord, les plus braves!.... (Orage de protestations furieuses.)

LE PEUPLE.

Les captifs?.... les Gibelins?.... Horreur!.... (Tous, lui montrant le poing, le menaçant de leurs armes, l'insultant, vociférant à la fois). Honte sur toi, Orso! honte!....

UNE VOIX.

Est-ce une Gibeline qui t'a sauvé!....

UNE AUTRE.

Retourne aux enfers, d'où tu sors!

TOUS, envahissant la tribune et le menaçant.

Va-t-en, traître, va-t-en!....

ORSO.

[illegible], Peuple!.... celui-là ne t'a jamais aimé qui ne te dit pas la vérité, au mépris de tes fureurs!

MALERBA.

Arrête, Orso!... Le tribunal du peuple a décrété que celui qui tenterait d'arracher un Gibelin au supplice en serait aussi puni lui-même!....

TOUS, vociférant.

Oui, l'exil!....

ORSO.

Va pour l'exil!.....et puisque c'est la dernière fois que je prends la parole, je continue! (Murmure de stupeur; il en profite pour reprendre avec plus de force, montrant les captifs:) Oui, Peuple, les voilà, tes alliés!.......prêts à oublier leur défaite, si tu sais oublier ta victoire!..... Sauve-les, tu es vainqueur et tu es libre!...... Egorge-les, tu paies tribut et tu es esclave! Choisis donc: de périr avec eux ou de les sauver avec toi!...... Et s'il en est un seul, parmi vous, qui préfère la joie de leur massacre à celle de notre délivrance, que celui-là se lève donc, pour me le dire en face!....(Se retournant brusquement vers le tribunal.) Toi, le premier, tribunal du peuple, je t'en défie! (Tout le tribunal se lève exaspéré.)

MALERBA, furieux et faisant signe aux gardes.

Pas un mot de plus, insensé! ou cette fois ce n'est plus l'exil, c'est la mort!.... (Mouvement des gardes pour l'arrêter).

ORSO, jetant son épée à terre.

Dresse donc ton échafaud, et laisse-moi parler tandis qu'on le dresse! (Murmure d'admiration dans la foule; les gardes intimidés s'arrêtent.) Au nom de la mère-patrie et des ancêtres, peuple Siennois, je t'adjure de me donner ces captifs, que je les mène au combat! Du sang de tes soldats je puis te faire une victoire! Du sang de tes victimes, tu ne feras jamais qu'un forfait!....

VOIX NOMBREUSES.

C'est vrai!

ORSO.

Donne-les-moi! Chaque mort que tu me cèdes est un fils que je te rends, et ce que tes bourreaux y perdent, c'est la patrie tout entière qui le gagne!

VOIX PLUS NOMBREUSES.

Oui, oui! Il a raison! Vive Orso!

ORSO.

Siennois! sont-ils à moi comme un bataillon sacré voué à la mort?

PRESQUE TOUT LE PEUPLE.

Prends-les!

ORSO.

Brisez donc leurs chaînes et leur donnez des armes!

TOUT LE PEUPLE, se précipitant pour délivrer les captifs.

Oui, oui, en liberté les captifs!.... Vive Orso!....

LES CAPTIFS, s'armant.

Vive Orso!....

ORSO.

Et au combat les proscrits! seuls avec moi!....

LA FOULE.

Nous aussi!.... Tous, tous avec toi, tous!....

ORSO.

Oui, s'il n'y a plus ici, ni Guelfes ni Gibelins, ni riches ni pauvres, ni patriciens ni artisans!.... mais seulement un peuple libre, qui ne veut pas cesser de l'être!....

TOUS.

Oui, oui!

ORSO.

Et des frères ennemis réconciliés au lit de leur mère agonisante!

TOUS.

Oui, oui!

ORSO.

Debout donc, tous ses fils autour d'elle, et à l'ennemi!....avec un seul drapeau, celui de la cité!....

TOUS, agitant leurs armes et frappant sur les boucliers:

Vive Sienne!

ORSO.

Et meure, poignardé comme un Judas, celui qui pousse un autre cri de bataille!

TOUS.

Oui, oui, vive Sienne!....(Fanfares et tambours.—Le peuple s'élance à la suite d'Orso.)

—On parle d'une lettre de M. Rouher, qui aurait été spécialement autographiée pour la circonstance, qui paraîtrait très prochainement dans un journal du matin dont la résurrection est récente. Cette lettre est destinée à produire une certaine impression, au moins au dire des hommes qui la connaissent dans la circulation.

—On nous assure, dit la *Patrie*, que tous les comptables publics ne remettent plus en circulation les billets de Banque de vingt francs qu'ils encaissent par leurs recettes, mais ils les versent à la Banque soit à Paris, soit dans les succursales, et reçoivent de la monnaie d'or en échange. Il en est de même à l'égard des grandes compagnies de chemins de fer, où s'accumulent beaucoup de billets de vingt francs.

Il nous paraît certain que le public, présentant à la Banque et à ses succursales ces mêmes coupures de vingt francs, serait admis également à la faveur de leur échange contre de la monnaie d'or.

—UN PROCÈS A PROPOS DE SATAN.—Mercredi, à Bristol, s'est réunie, au chapitre de la cathédrale, la commission d'enquête nommée à l'effet de juger l'affaire Jenkins contre Cook.

Le demandeur s'est présenté pour recevoir les ordres, suivant le rite de l'Eglise anglicane, à Christ Church, Clifton, par deux fois, et aux deux reprises différentes ils lui ont été refusés par le défendeur, par la raison qu'il avait déclaré ne pas croire à Satan, ni à la damnation éternelle. Une troisième fois, il se présenta, mais ne fut pas même interrogé, ayant déclaré d'avance qu'il persistait dans son scepticisme.

—UN SAUVETEUR OPPORTUN.—Nous avons raconté en son temps l'histoire de ce jeune homme qui, croyant avoir perdu une somme importante qu'il était chargé de recouvrer, se tire un coup de pistolet dans la région du cœur. La balle est arrêtée par le portefeuille disparu. Il avait simplement glissé par une fente de la poche et avait voyagé entre l'étoffe et la doublure du vêtement.

Voici le pendant de ce fait:

Vers minuit, hier, un homme enjambait le pont l'Alma; un passant le saisit vigoureusement par les pans de son paletot, et, malgré sa résistance, le ramène sur le trottoir.

—Qu'allez-vous faire, malheureux!

—Me noyer. Je suis perdu. On m'a volé dans la poche de mon paletot un petit carnet avec deux billets de mille francs qui ne sont pas à moi. Si je dis que j'ai été volé, on ne me croira pas. Je suis perdu de réputation, laissez-moi mourir.

—Mais il me semble qu'en saisissant, en froissant le bas de votre paletot, j'ai senti quelque chose.

Recherche fiévreuse. On retrouve le carnet. Sa fermeture métallique avait forcé la toile usée de la poche, et il était descendu jusqu'aux limites postérieures du paletot.

—On sait que l'ex-roi d'Araucanie vient d'être mis en liberté.

Nous apprenons aujourd'hui qu'il est en route pour Paris, où il arrivera aux environs du 20 janvier.

—M. Naundorff a voulu témoigner de sa reconnaissance envers M. Jules Favre, et hier, un délégué de la famille, M. Van Biedero, le libraire bien connu de Harlem, remettait comme gage de gratitude entre les mains de l'illustre membre du barreau parisien un véritable chef d'œuvre d'orfèvrerie.

C'est une couronne de lauriers en argent massif, dont les branches sont reliées par un ruban du même métal.

Au-dessus du bouquet formé par le ruban, se trouve une fleur de lys en or et sur le ruban lui-même court l'inscription suivante: "*A notre incomparable ami et noble défenseur M. Jules Favre. La Haye 1874. Adelbert de Bourbon.*" On a aussi gravé de chaque côté de l'inscription les chiffres 1851 et 1874, en souvenir des deux procès soutenus par M. Jules Favre dans l'intérêt de la famille Naundorff.

Enfin, au-dessus de la fleur de lys, se lisent en lettres d'or les mots: *Proverbes XXXI, v. 8 et 9.*

Cet ouvrage, sorti de la fabrique de M. Van Kempen, orfèvre du roi, à Voorschoten, près de La Haye, repose sur un coussin de velours bleu, couleur des armes de la famille de Bourbon, lequel est placé sur une petite table de palissandre. Le tout est enfermé dans un étui de même bois.

Ce M. Naundorff ne doute de rien!

—Voici une fine pensée que nous extrayons de la seconde édition, qui vient de paraître, d'un livre dont nous avons déjà parlé dans la *Patrie*: *Mes Pages intimes*, de M. Daniel Gavet:

"L'enfant dit: "Je veux"; l'homme dit: "Je veux." La femme ne le dit pas, ne se le dit peut-être pas, et veut."

—Voilà qui vaut bien un mot de la fin, sans doute?

—Les saillies de M. Jaubert étaient nombreuses, et d'autant plus redoutées qu'elles tombaient un peu indifféremment sur ses amis et sur ses ennemis.

M. de Rémusat disait de lui:

—"Etre ministre, c'est terrible, mais avoir Jaubert pour collègue, c'est être deux fois ministre."

Très habile à la réplique, d'ailleurs, il savait se tirer lui-même, par un mot, des mauvais pas où l'emportement de sa verve l'avait mis. Il avait une fois, appréciant les actes du maréchal Soult, criblé d'épigrammes l'illustre soldat. Le maréchal l'apprend et, rencontrant le comte Jaubert à une réception chez le roi Louis-Philippe, il lui tourna le dos brusquement au moment où le comte s'avançait pour le saluer,—cela en présence de trente personnes:

—Monsieur le maréchal,—dit le comte Jaubert sans se troubler,—on m'avait dit que vous me jugiez de vos adversaires.... Je vois avec bonheur qu'il n'en est rien.

—Comment donc cela, monsieur?

—Parce que vous n'avez pas l'habitude de tourner le dos à l'ennemi.

Le maréchal tendit la main à son interlocuteur dont le succès auprès de la galerie fut complet.

—LA LANTERNE MAGIQUE:—Dans un terrain vague, situé près du boulevard Bessières, il existe une cavité où ont été déposées des pierres. Des agents en tournée, vers minuit, furent surpris d'en voir sortir une lumière. Ils s'approchèrent sans bruit, protégés par l'obscurité, et furent témoins d'un curieux spectacle.

Il y avait là une demi-douzaine d'individus de dix-sept à vingt ans, tous de l'extérieur le plus suspect, assis en demi-cercle; ils se payaient l'exhibition de la lanterne magique, que l'un d'eux manœuvrait en imitant les montreurs de profession.

—Ceci vous représente le terrible Attila, roi des z'Huns... et des autres. Vous voyez ensuite le grand roi Clovis faisant son entrée dans les Gaules, à la tête de vingt mille Franks... fruits de ses économies...

—Vous voyez, interrompit l'un des spectateurs, une bande de *pègres* qui vont être pincés parce qu'on crie trop haut.

Il ne savait pas si bien dire. Les agents avaient été précisément informés qu'un vol avait été commis, dans la soirée même, au préjudice du sieur L...., fabricant de lanternes magiques. On lui avait enlevé non seulement un de ses appareils, mais encore un porte-monnaie déposé sur son comptoir et contenant 178 fr.

Les amateurs de lanterne magique furent arrêtés et l'on reconnut qu'ils faisaient partie d'une bande de voleurs à l'étalage qui avaient commis un grand nombre de soustractions dans les bazars de la rue de Rivoli et dans différents quartiers.

—Les canards sauvages commencent à se montrer sur la Seine.

"Signe d'un rude hiver!" ne manque-t-on pas de s'écrier chaque année en annonçant cette nouvelle. Mais, comme les canards apparaissent tous les ans, nous nous contenterons de dire avec un de nos amis, grand chasseur devant Dieu: "Signe de salmis!"

Restaurant Antoine.

Transféré rue St-Louis 65.

M. ANTOINE ALCIATOR annonce à ses clients de la ville et de la campagne et au public qu'il a transféré son restaurant du No 5 rue St-Louis au No 65 même rue, entre Royale et Bourbon. Il sollicite la continuation du bienveillant patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour.

Commercial Restaurant,

107..........Rue de la Douane..........107

MM. GERMAIN & AUGUSTE,

PROPRIÉTAIRES.

On y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois. A des prix réduits. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15....RUE ROYALE....13

Entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

On y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat [illegible] tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre de l'Opéra.

Dimanche, 10 janvier 1875, JÉRUSALEM, grand Opéra [illegible]. Lundi 11, ZAMPA, opéra.

Théâtre St.-Charles.

Engagement de Mlle ADA GRAY [illegible]

VENDREDI—[illegible] BEN DE BAR [illegible]

SAMEDI—Matinée Ada Gray.

Voir les petites affiches.

Grand Bal Paré et Travesti

DONNÉ PAR LA

SOCIÉTÉ CULINAIRE,

A LA SALLE GRUNEWALD, LE SAMEDI, 23 JANVIER 1875.

DIRECTEURS: J. Maury, A. Hausse, [illegible] E. Gadel, [illegible] Antoine Alciator, [illegible]

On trouvera des cartes pour les invitations [illegible]

Prix d'entrée [illegible]

Second Bal Anniversaire donné par la Société d'Assistance Mutuelle [illegible] le samedi 6 février, 1875.

[illegible]

Compagnie d'Ardoises Chapman.

CARMICHAEL CHAPMAN, en Penn.

Fabrique d'ardoises à toits, de première qualité, Cheminées, Linteaux, Allèges de fenêtres, Dalles, &c.

J. BRANDIN FILS, Agent.

Chantier au No 3?0 de la rue des Remparts, 3e District.

[illegible]

Voiliers, etc.

CASSIDY & MILLER,

VOILIERS et agents pour la vente de duck en coton; fabricants de tentes, prélarts, etc. No 85 de la rue du Camp. On trouvera chez eux [illegible]

TOUX, RHUMES, ASTHME.

Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'emploi du

Baume Pectoral aux Navets [illegible]

Préparé et à vendre par E. LAPLACE, Pharmacien, [illegible]

PIERRE PAVIA

Fabricant de Chaussures à vis. PREMIÈRE FABRIQUE DU SUD.

Au No. 154 de la rue Royale entre les rues Pierre et Toulouse.

INVENTEUR breveté et fabricant de chaussures à vis métalliques. [illegible]

AU PROGRÈS.

ERNEST CABAUD,

Fabricant de Chaussures à Vis,

Rue Royale, No 68, près Conti.

SYSTÈME BREVETÉ PERFECTIONNÉ.

[illegible]

MORRISON & WOODWARD

Fabricants, Agents et Négociants-Commissionnaires.

[illegible]

L. C. ARNY,

A l'ancien établissement [illegible] Pour la mise en bouteille, Nos 36, 38 et 30 de la rue Bienville, (ancien magasin de J. A. Blaffer & Co) OFFRE à vendre, en bouteille, ALE, PORTER, [illegible] CIDRE [illegible]

[illegible]

La Flor de los Tabacos.

Dépôt de Cigares de

F. SUARES & Bro.

FABRICANTS DE CIGARES FINS, [illegible]

[illegible]

A. Carrière & Co.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE, &C. &C.

No. 3? rue Vieille-Levée.

[illegible]

Buvette des Variétés

DE

HOYT,

Au No 14 de la rue Bourgogne.

Au dessous du théâtre des Variétés. [illegible]

CHARLES J. HOYT.

BARNETT & CAMMACK,

COURTIERS, [illegible]

BONDS, ACTIONS, GAGES, [illegible]

Pour le Havre.

[illegible]

SPECTACLES, BALS, &c.

Académie de Musique

[illegible]

Académie de Musique

[illegible]

Théâtre des Variétés

[illegible]

L'Union Française

[illegible]

Souscriptions [illegible]

[illegible]

M. RIQUELME,

FABRIQUE DE CIGARES,

[illegible]

Compagnie d'Assurance TEUTONIA,

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

LOTERIE.

Seulement 10,000 Numéros.

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE [illegible]

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

[illegible]

EXPLICATION DES LOTS D'APPROXIMATION

[illegible]

DOLLARS

JUSQU'A CONCURRENCE DE DEUX MILLIONS CINQ CENT MILLE PIASTRES SERONT DISTRIBUÉS LE 27 FÉVRIER, PAR LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DU KENTUCKY, A L'OCCASION DE SON CINQUIÈME ET DERNIER CONCERT.

Le Tirage est certain au l'argent sera remboursé.

[illegible]

DOOLEY'S YEAST POWDER

STANDARD BAKING POWDER

THE BEST AND CHEAPEST PREPARATION EVER OFFERED FOR MAKING BREAD.

La Poudre Levain de Dooley

La Poudre Levain de Dooley

La Poudre Levain de Dooley

La Poudre Levain de Dooley

La Poudre Levain de Dooley

La Poudre Levain de Dooley

La Poudre Levain de Dooley

La Poudre Levain de Dooley

La Poudre Levain de Dooley

La Poudre Levain de Dooley

[illegible]

DOOLEY & BROTHER, MANUFACTURERS, 69 NEW ST. NEW YORK.

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

ASSURANCE SUR LA VIE

New York Life Insurance Company

[illegible]

COPES & OGDEN,

Agents-Généraux,

[illegible]

Charbon—Charbon—Charbon

P. & R. DeVERGES,

[illegible]

Charbon. Charbon.

W. G. COYLE & CO.

Charbons PITTSBURG, VIRGINIE, CANNEL et ANTHRACITE [illegible]

COAL. COAL. COAL.

PITTSBURG, ANTHRACITE AND CANNEL COAL.

[illegible]

Préservez vos Dents.

J. A. CASSADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE.

[illegible]

JOS. DAVID,

NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

DONATIEN AUGUSTIN,

Register in Bankruptcy.

[illegible]

Banque d'Epargne des Citoyens,

GRUNEWALD HALL,

[illegible]

P. DEJAN,

Marchand de Meubles.

[illegible]

Forestier, Dalhonde & Co.

COURTIERS DE PROVISIONS

[illegible]

A. DOUSSAN.

[illegible]

Vins, Liqueurs, Provisions, &c.

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

[illegible]

LAURENT LACASSAGNE.

[illegible]

QUEYROUZE & BOIS,

[illegible]

CAZAUX & VERGNOLE

[illegible] Vins, Cognacs et Cordiaux.

[illegible]

BITTER DES ARABES

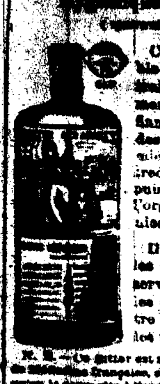

[illegible]